

Emilios POLITIS,
Proviseur Adjoint du Lycée n° VII de Peristeri

Chers collègues et élèves bonjour,

Je vais centrer mon intervention en vous donnant une idée de ce qui se passe au lycée grec en matière d'organisation du temps scolaire au quotidien. Chez nous, les cours commencent à 8.15 du matin et s'achèvent à 14.10. On parle de 7 heures d'enseignement, l'heure durant 45 ou 40 minutes. Le temps est un peu serré et on se précipite vers la fin de la journée. Pour l'après-midi il y a seulement des cours facultatifs pour les élèves qui veulent être renforcés à des matières enseignées pendant le matin, une réponse de la part de l'Etat à la concurrence des institutions privées qui jouent ce rôle à leur profit. Ces cours sont bien entendu gratuits. Les matières sont divisées en trois branches, les matières qui sont obligatoires pour tout le monde, ce qu'on appelle « Éducation Générale », les matières de Direction qui sont toutes obligatoires (il existe trois Directions : Théorique, Positive, Technologique) et enfin les matières en Option, parmi lesquelles l'élève ne peut choisir qu'une. L'éducation esthétique, une éducation que je considère comme indispensable à un lycée innovant est « assurée » par une matière au même titre qui est enseignée en option et qui comprend trois branches (musique – théâtre – arts) mais dont seulement le théâtre est enseigné par des profs des lettres qui généralement n'ont aucune formation sur le sujet... D'autre part il y a ce qu'on appelle ici les Programmes, c.a.d. des activités sur l'environnement, la santé, et la culture (notamment le théâtre) qui sont suivies après la fin de la journée et pour lesquelles les profs qui s'en occupent ont une réduction des deux heures d'horaire. En ce qui concerne l'approche individualisée dans l'enseignement, les classes en grèce ont comme limite de participation les 30 élèves – mais c'est seulement ces dernières années qui existe une pression pour suivre cette règle, le nombre d'élèves étant de 20 à 25 pour l'Éducation Générale et 15-25 pour les Directions (ce sont les Directions qui conduisent à l'Enseignement Supérieur). Les classes facultatives de l'après-midi se forment dès qu'il y a 7 élèves inscrits et se divisent dès que la participation dépasse le nombre de 14 élèves. Il existe enfin une heure des cours d'Orientation à la première classe du Lycée, et le prof qui en est chargé assume aussi la fonction du conseiller pour des problèmes de comportement ou de participation à la vie scolaire.

La question que je voudrais poser en ce qui concerne l'approche individualisée, soit avec l'utilisation des TICE soit avec l'existence par exemple d'un « enseignant Vie du Lycéen » (j'ai lu ça sur le blog de *lyceédedemain*), est si ça risque rendre l'école tout simplement *le centre d'un réseau* et dévaloriser ainsi toute sa fonction sociale (s'il en existe encore une). Merci